

DIVEL

Bureau des lycées

DSDEN de la Loire

11, rue des docteurs Charcot

42023 Saint-Etienne CEDEX

Saint-Etienne, le 4 juin 2026

L'Inspecteur d'académie – Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Loire

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D.331-23 à D.331-45 et les articles D.331-62 à D.331-64 ;

Vu l'arrêté du 14 juin 1990 modifié relatif à la commission d'appel ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des membres de la commission d'appel mentionnée dans les articles du code de l'éducation et dans l'arrêté visés ci-dessus est la suivante :

Sous-commissions d'appel pour les niveaux de 2^{nde} et de 1^{ère} :

Membres de la sous-commission pour le bassin Loire Sud :

- Madame Lydie GRANDCLEMENT, proviseure du lycée Jean Puy, présidente de la sous-commission ;
- Madame Delphine BARLERIN, proviseure du lycée professionnel Les petites Bruyères ;
- Madame Mireille CHOVET, proviseure du lycée L'Astrée ;
- Madame Florence BLEUSE, directrice du CIO de Roanne ;
- Madame Marika ROMEYER, conseillère principale d'éducation du lycée Albert Thomas ;
- Madame Corinne RUSSIAS, professeure d'histoire-géographie ;
- Madame Sophie GUERIAUD, professeure d'EPS ;
- Monsieur Mathieu BRIVET, professeur de physique-chimie ;
- Madame Marie-Alix FAURE, assistante sociale ;
- Docteur Claire LATOUR, médecin de l'éducation nationale ;
- Trois représentants des parents d'élève et trois suppléants, sur proposition des associations.

Membres de la sous-commission pour le bassin Loire Centre :

- Monsieur Benjamin SCIABBARRASI, proviseur du lycée Monnet Fourneyron, président de la sous-commission ;
- Monsieur Mohamed CHERIGUI, proviseur du lycée professionnel Albert Thomas ;
- Monsieur Philippe LUQUET, proviseur du lycée Georges Brassens ;
- Madame Florence FAURIAT, directrice du CIO de Soleil ;
- Madame Salsabila ZAIDI, conseillère principale d'éducation du lycée Simone Weil ;
- Madame Stéphanie OGIER, professeure de mathématiques ;
- Monsieur Florent PENICAUT, professeur de lettres ;
- Madame Valérie RONCO-BONCICHE, professeure de SVT ;
- Madame Céline PERRET, assistante sociale ;
- Docteur Claire LATOUR, médecin de l'éducation nationale ;
- Trois représentants des parents d'élève et trois suppléants, sur proposition des associations.

Membres de la sous-commission pour le bassin Loire Nord :

- Madame Roseline CAMERLENGHI, proviseure du lycée Honoré d'Urfé, présidente de la sous-commission ;
- Monsieur Patrice MALLET, proviseur du lycée Claude Lebois ;
- Madame Maria BARBARA, proviseure du lycée Simone Weil ;
- Madame Gaëlle FERLAY, directrice du CIO de Montbrison ;
- Madame Virginie CARIE, conseillère principale d'éducation du lycée Beauregard ;
- Madame Maelle BAUDIN, professeure de lettres ;
- Madame Mathilde COMELLO, professeure d'anglais ;
- Madame Rachel BALICHARD, professeure de physique-chimie ;
- Madame Figen SELMA, assistante sociale ;
- Docteur Claire LATOUR, médecin de l'éducation nationale ;
- Trois représentants des parents d'élève et trois suppléants, sur proposition des associations.

Sous-commissions d'appel pour les niveaux de 3^{ème} :

Membres de la sous-commission numéro une pour le bassin Loire Sud :

- Monsieur Hervé RIVORY, principal du collège Les Etines, président de la sous-commission ;
- Madame Christine RIGO, principale du collège Antoine Guichard ;
- Madame Sandrine DUPUY, principale du collège Jacques Prévert ;
- Madame Gaëlle FERLAY, directrice du CIO de Montbrison ;
- Madame Charlotte BANCILLON, conseillère principale d'éducation du collège Jean de la Fontaine ;
- Monsieur Didier MOULIN, professeur d'arts plastiques ;
- Madame Marie BROGERE, professeure d'EPS ;
- Madame Céline BURELIER, professeure d'histoire-géographie ;
- Madame Soraya REZIG, assistante sociale ;
- Docteur Tiffany CREPIN, médecin de l'éducation nationale ;
- Trois représentants des parents d'élève et trois suppléants, sur proposition des associations.

Membres de la sous-commission numéro deux pour le bassin Loire Sud :

- Madame Laurence RELAVE, principale du collège Jules Romains, présidente de la sous-commission ;
- Monsieur David CREUZET, principal du collège Jules Ferry ;
- Monsieur Nicolas NAVARRE, principal du collège Albert Schweitzer ;
- Madame Florence BLEUSE, directrice du CIO de Roanne ;
- Madame Elodie TABALI, conseillère principale d'éducation du collège Anne Frank ;
- Monsieur Julien VEYRET, professeur d'histoire-géographie ;
- Monsieur Pierre CLAVELLOUX, professeur d'EPS ;
- Monsieur Emmanuel BISSUEL, professeur de mathématiques ;
- Madame Chahrazed BENARAB, assistante sociale ;
- Docteur Tiffany CREPIN, médecin de l'éducation nationale ;
- Trois représentants des parents d'élève et trois suppléants, sur proposition des associations.

Membres de la sous-commission pour le bassin Loire Centre :

- Monsieur François MARCEAU, principal du collège Claude Fauriel, président de la sous-commission ;
- Madame Véronique LACOUR, principale adjointe du collège Pierre et Marie Curie ;
- Madame Aïcha GUARINOS, principale du collège Aristide Briand ;
- Madame Eline BLOIS, directrice du CIO de Saint-Chamond ;

- Madame Agathe REMONTET, conseillère principale d'éducation du collège Jean Dasté ;
- Monsieur Sullivan HIDOT, professeur de mathématiques ;
- Monsieur Nicolas FAURE, professeur de mathématiques ;
- Madame Amandine CHALENDARD, professeure d'EPS ;
- Madame Marielle DECHAVANNE, assistante sociale ;
- Docteur Tiffany CREPIN, médecin de l'éducation nationale ;
- Trois représentants des parents d'élève et trois suppléants, sur proposition des associations.

Membres de la sous-commission pour le bassin Loire Nord :

- Monsieur Mourad CHIKH, principal du collège Gambetta, président de la sous-commission ;
- Madame Agnès DRIVON, principale du collège Les Bruneaux ;
- Madame Véronique BERTHILLON, principale du collège Ennemond Richard ;
- Madame Camille DUMOND, directrice du CIO de Couriot ;
- Madame Annaëlle BISSARDON, conseillère principale d'éducation du collège Honoré d'Urfé ;
- Madame Isabelle HALOT, professeure d'anglais ;
- Madame Cathy LAFAY, professeure d'anglais ;
- Madame Dominique THIOQUE, professeure de SVT ;
- Madame Céline MALOBERTI, assistante sociale ;
- Docteur Tiffany CREPIN, médecin de l'éducation nationale ;
- Trois représentants des parents d'élève et trois suppléants, sur proposition des associations.

Article 2 : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour une durée d'un an renouvelable.

Article 3 : La secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire.

L'Inspecteur d'académie – Directeur académique
des services de l'éducation nationale de la Loire

Thierry Dickelé